

[Permis de végétaliser](#)

Vous avez envie de jardiner sur un espace public de la ville ? Vous pouvez désormais présenter un projet au service environnement de la commune !

Pour cela, la démarche est simple :

- Élaborez votre projet : identification du lieu, plantes et aménagement envisagés. Un plan ou croquis ainsi qu'une photo de l'emplacement sont joints à la demande.
- Prenez rendez-vous avec un agent du service technique sur place
- Si le projet est validé, signez la charte
- Plantez, arrosez, entretenez et partagez

EN QUOI CONSISTE-T-IL?

Il s'agit d'encourager la végétalisation du domaine public en s'appuyant sur une démarche participative et une implication des habitants afin de favoriser la biodiversité. Le permis de végétaliser permet aux personnes qui le possèdent (chaque citoyen majeur, groupes d'associations, entreprises, établissements scolaires) de planter des fleurs et des plantes aux pieds des arbres, des murs et des poteaux. La population a un rôle à jouer dans la qualité de son cadre de vie, son rôle d'usager responsable est évident.

En réalisant de petits espaces de verdure au cœur de la ville, vous pourrez en plus d'exercer votre passion participer à l'embellissement de la ville. C'est aussi l'occasion de création de groupements ou d'associations pour créer du lien social et favoriser le dialogue entre voisins.

+ d'info : Contactez les services techniques
services-techniques@thorigny [dot] fr - ☎ 01 60 31 56 30

À télécharger

Fichier

[Permis de végétaliser - Note des services techniques 202.59 Ko](#)

Fichier

[Permis de végétaliser - Charte 230.39 Ko](#)

Fichier

[Permis de végétaliser - Formulaire de demande 77.05 Ko](#)

Fichier

[Permis de végétaliser - Annexe : liste des végétaux conseillés 461.75 Ko](#)

[Pôle des Services Techniques, de l'Urbanisme, de l'Aménagement du Développement Durable](#)

Centre Technique et d'Urbanisme Municipal (CTUM)

13 Rue Louis Martin - ZAE des Cerisiers

77400 Thorigny-sur-Marne

France

Le CTUM est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Directeur du pôle

Monsieur Pierre-Franck LOISEAU

Service Conduite d'Opérations et Maitrise d'œuvre

Cheffe du service : Madame Iness HEMARID

Service Bâtiments, Garage et Éclairage Public

Chef de service : Monsieur Hervé BERTHUY

Service Administratif et Financier

Cheffe du service : Madame Marie-Odile RAMBOURG

Service Espaces Publics

Cheffe du service : Madame Emilie PATIN

Service Urbanisme et Autorisation du Droit des Sols

Cheffe du service : Madame Nazneen BURHAN

Service Manifestations Publiques, Logistique et Règlementation de l'Espace Public

Chef du service : Monsieur Eric AMBEAU

[01 60 31 56 30](tel:0160315630)

servicetechniques@thorigny.fr

serviceurbanisme@thorigny.fr